

République du Bénin

Cour constitutionnelle



GREFFE

N° 034 / CC/GEC

**PREMIERE CHAMBRE DE MISE EN ETAT
ROLE DU MARDI 02 AVRIL 2024
HEURE : 10 HEURES**

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N° D'ORDRE	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	2009/289/REC-23 du 20/10/2023	BODJRENOU Prosper	-Ministre de la Justice et de la Législation -Directeur général de l'Agence Pénitentiaire du Bénin.	Recours pour violation de l'article 35 de la Constitution.	
2.	2074/296/REC-23 du 10/11/2023	Dossou Maurice BANKOLE	Ministère en charge de l'Economie et des Finances	Recours pour violation des articles 26 et 30 de la Constitution.	
3.	2169/310/REC-23 du 27/11/2023	Dossou Maurice BANKOLE	Ministère en charge de l'Economie et des Finances	Recours pour violation des articles 26 et 30 de la Constitution.	



4.	2221/320/REC-23 du 07/12/2023	-Gildas AMOULE -Ismaël MALOMON -Didier GUINDEHOU -Jacques DOSSOU	Juge d'instruction du 1 ^{er} cabinet du TPI de Porto- Novo	Recours pour violation du droit d'être jugé dans un délai raisonnable.	
5.	2287/330/REC-23 du 19/12/2023	Bala SANNI	Juge d'instruction du 6 ^{ème} cabinet du TPI de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	
6.	2308/335/REC-23 du 20/12/2023	François AKANGO	Procureur Spécial près la CRIET	Recours pour détention arbitraire et violation de droits humains.	



7.	2373/003/REC-24 du 29/12/2023	Françis AKANGO	Procureur Spécial près la CRIET	Recours pour détention arbitraire et violation de droits humains.	
8.	2372/002/REC-24 du 29/12/2023	Soumanou DOTIA	Commission de l'instruction de la CRIET.	Recours pour détention arbitraire et pour violation de droits humains.	
9.	0005/008/REC-24 du 03/01/2024	Soumanou DOTIA	Commission de l'instruction de la CRIET.	Recours pour détention arbitraire et pour violation de droits humains.	



10.	0083/022/REC-24 du 15/01/2024	Pierre AKONDE	Président de la chambre judiciaire de la Cour Suprême	Recours pour inconstitutionnalité de l'arrêt n°047/CI-DF du 07 avril 2023 rendu par la section 3 des affaires foncières de la chambre judiciaire de la Cour suprême.	
NOUVELLES AFFAIRES					
11.	0288/050/REC-24 du 12/02/2024	Eric AGOSSOUHOUI	Société Générale des Banques du Bénin	Recours pour violation des articles 35 et 38 de la Constitution.	
12.	0304/052/REC-24 du 13/02/2024	Judicaël GLELE AKPOKPO	-Gouvernement -Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique	Recours en inconstitutionnalité de la loi du 1 ^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association.	



13.	0321/056/REC-24 du 15/02/2024	Alban ZOSSOU	Juge d'instruction du 3 ^{ème} cabinet du TPI d'Abomey- Calavi	Recours pour détention arbitraire, vice de procédure, torture morale, violation du droit à la défense.	
14.	0334/061/REC-24 du 16/02/2024	-Ibrahim MOHAMED -Alhadji AMADJE	Juge d'instruction du 4 ^{ème} cabinet du TPI de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	
15.	0345/064/REC-24 du 19/02/2024	Roger Kouassi Zinsou KADJA	Juge d'instruction du 2 ^{ème} cabinet du TPI de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	



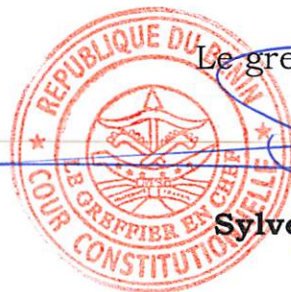
16.	0356/065/REC-24 du 20/02/2024	Chadas DARI	-Président de l'Assemblée nationale -Président de la Cour suprême -Présidente de la Cour des comptes	-Recours en inconstitutionnalité des articles 5 et 8 du chapitre 1 ^{er} , Titre 2, des lois n°2022-06 et n°2022-11 du 27 juin 2022, portant respectivement statut des magistrats de la Cour des comptes, et statut des magistrats de la Cour suprême ; -Demande de sursis à l'application desdites dispositions dans le cadre des tests d'entrée à la Cour suprême et à la Cour des comptes.	
17.	0054/067/REC-24 du 21/02/2024	Benoît GBONDJEHO	Codjovi ALI	Demande d'intervention de la Cour dans un conflit domanial.	
18.	0229/073/REC-24 du 02/02/2024	Jean Bio CHABI OROU	Commission Electorale Nationale Autonome (CENA)	Demande de remboursement de caution relative à l'élection présidentielle de 2016.	



19.	0421/078/REC-24 du 27/02/2024	Christophe HOUSSIONON	Président du tribunal de 1 ^{ère} instance de 1 ^{ère} classe de Cotonou	Recours pour violation des articles 7.1.C) de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.	
20.	0638/118/REC-24 du 20/03/2024	Pascal S. MITOWADE	Cour constitutionnelle.	Recours pour violation de l'article 120 de la Constitution.	

Cotonou, le 26 MARS 2024

Le greffier en Chef,



Sylvestre FARRA